



JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

LA FENOS-CI RELANCE LE GOUVERNEMENT SUR L'URGENCE D'UNE AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ IVOIRIEN, EN ACCORD AVEC LES RECOMMANDATIONS DU DIALOGUE NATIONAL

En Côte d'Ivoire, l'inadéquation entre l'offre du système de santé et les besoins réels des populations met en danger leurs conditions de vie socio sanitaires. La FENOS-CI a publié , suite au Dialogue National sur la santé qui s'est tenu 2019 ses recommandations afin que le renforcement pérenne du système de santé ivoirien devienne une priorité dans les années à venir.

Des insuffisances du PNDS 2016-2020, qui, clairement ne permettaient pas ce résultat avaient alors été relevées. Nous urgeons donc le gouvernement d'en tenir compte lors de la réflexion en cours pour le PNDS 2021-2025. Ainsi ***l'absence d'un plan stratégique de prévention et de contrôle des infections*** est l'une des difficultés qui rendent le système de santé ivoirien très vulnérable à toutes les crises sanitaires. La COVID 19 aujourd'hui, mais également la tuberculose persistante en Côte d'Ivoire, en sont des preuves contemporaines.

La FENOS-CI exhorte donc le gouvernement, appuyé par les partenaires, à adopter un plan stratégique visant à renforcer sur le long terme le système de santé ivoirien. Les mesures, souvent superficielles, qui ont eu cours jusqu'à présent ne sont pas en mesure d'apporter une réelle amélioration à l'inégalité de l'accès aux soins qui touchent les ivoiriens. Le thème choisi par l'OMS cette année à l'occasion de la journée mondiale de la santé 2021: ***“l'accès égalitaire pour toutes les populations à des services de santé de bonne qualité quand et là où elles en ont besoin”*** en est l'illustration. Il est le symbole d'une nécessité de prise de

conscience au niveau global sur cet enjeu. La Côte d'Ivoire ne doit pas être en marge de cette dynamique.

Forte de cela, la FENOS-CI appelle les autorités compétentes à prendre en compte les points suivants dans l'élaboration du PNDS 2021-2025:

- **Le renforcement des moyens financiers et humains destinés à la prévention des maladies infectieuses. En effet, la fragilité de l'accès rend incontournable la mise en place d'un système de prévention renforcé. Le personnel de santé adapté aux besoins et des relais communautaires, proches des populations, doivent être renforcés et stabilisés dans leur position. Ceci concourt à la réalisation de l'objectif de l'OMS cité plus haut.**
- **Le financement pérenne d'une réforme profonde des hôpitaux ivoiriens. Pour cela, deux axes fondamentaux doivent être pris en compte:**
 - ❖ **la formation de davantage de personnels de santé et la mise à disposition de moyens suffisants et stables pour être motivés dans l'exercice de leurs fonctions. La nécessité d'une couverture adéquate et pertinente par un personnel formé et stable a été mise en exergue durant cette pandémie de COVID-19 et reste une nécessité à garantir sur le long terme.**
 - ❖ **Le renforcement durable des financements dédiés à l'équipement des hôpitaux ivoiriens. Il est crucial que le PNDS 2021-2025 renforce la qualité des équipements et infrastructures de santé et formalise la mise en fonction d'au moins 1 hôpital de référence dans sa période d'activité.**

Pour y parvenir, ASAPSU et la Société Civile suggèrent notamment :

- l'investissement d'une partie des évacuations sanitaires dans la construction d'hôpitaux de référence en Côte d'Ivoire.
- le maintien de la participation actuelle de la Côte d'Ivoire au Fonds Mondial.
- l'allocation de 15% du budget national à la santé tel que fixé par le gouvernement lors de la Déclaration d'Abuja.